



Frais de route/conduite de nuit

Par **camion50**, le **14/08/2015** à **14:59**

bonjour, Je suis chauffeur routier(transport frigorifique)j'ai 13 ans d'ancienneté dans la société,coef150 niveau7,salaire de base:10,38euros/heure,majoration de nuit:1,96euros/heure,je n'ai aucune prime.

Je prends mon camion entre 19h15/19h30 le soir;je roule toute la nuit et je finis le matin entre 7 et 7heures30.Je découche et fais ma coupure de 9 heures;je repars à 16h/16h30 pour finir au dépôt entre 4 et 5 heures du matin,puis je rentre à la maison pour repartir le soir.Ceci entre 10 à 12 fois dans le mois.

A quoi puis-je prétendre comme frais de route par tour?

Merci de votre réponse

Par **moisse**, le **15/08/2015** à **07:13**

Bonjour,

* premier soir : pas de repas départ postérieur à 18h45

* un casse-croute

* un découcher

* un repas de midi

* un repas du soir

* 1 casse-croute le matin.

Soit environ 63 euros